

Madame Laurence BERRUT
Directrice territoriale
SNCF Réseau Grand Est

Paris, le 26 octobre 2021

Objet : Analyse de la réponse de SNCF Réseau au bilan des garants de la Concertation préalable
Projet de modernisation de la ligne de fret Nançois-Tronville à Gondrecourt-le-Château

Madame la Directrice

C'est avec grand intérêt que nous avons lu votre bilan de la concertation du projet de modernisation de la ligne de fret Nançois-Tronville à Gondrecourt-le-Château.

Nous avons bien noté vos engagements résultant des enseignements de cette concertation qui répondent dans l'ensemble aux attentes exprimées par le public et que nous avons récapitulé dans notre bilan. Il nous semble toutefois que ces engagements n'apportent pas de réponses claires à quelques points que nous avons évoqués dans les demandes de précisions et recommandations.

Il s'agit notamment :

- De clarifier avec les collectivités territoriales et/ou les associations foncières la future propriété des voies de rétablissement après suppression de PN.

Nous pouvons supposer que vous l'évoquerez dans le cadre « des réunions techniques et d'information avec les acteurs du territoire » et du « travail de concert avec les élus locaux pour trouver des synergies » que vous envisagez au cours du dernier trimestre 2021. C'est un point important à négocier avec les intéressés.

- D'informer le public des dispositions réglementaires permettant d'indemniser une éventuelle dépréciation des biens immobiliers, notamment en indiquant sur le site internet du projet les liens vers la réglementation évoquée lors des réunions publiques.

Ce point a été évoqué à plusieurs reprises lors de la concertation. Il semble assez simple de décrire la démarche sur votre site qui reste ouvert.

- De préciser le déroulement et les modalités d'exécution des travaux afin de respecter l'environnement sensible du projet (zone humide, terrains boisés etc....)

Le comité de suivi du projet que vous comptez mettre en place en concertation avec les élus et les services de l'Etat peut être un relais efficace entre le territoire et la maîtrise d'ouvrage du projet, mais il aurait été important d'en connaître la composition qui, comme cela a été évoqué, devrait inclure également des personnes directement concernées, agriculteur, riverains entre autres.

Nous nous permettons d'apporter ces quelques remarques afin qu'elles soient pleinement intégrées dans la concertation que vous conduisez jusqu'à l'enquête publique.

Nous vous prions d'agréer, Madame la directrice, l'expression de nos sincères salutations.

Jean Daniel VAZELLE

et

Luc Martin

Garant de la concertation

Garant de la concertation



Copie à :

Mme JOUANNO Présidente de la CNDP